

Compte-rendu de l'assemblée générale de Keramap et Cie qui a eu lieu le 5 mars 2018 au centre social de Kervénanec. Préparation de la prochaine saison POUR UN SOUTIEN A L'AGRICULTURE LOCALE, PAYSANNE ET BIO DE QUALITE

Présents : 14 personnes dont 5 producteurs (Sébastien, Christian, Séveryne, Marylène et Nicolas) ainsi que Ona et Yoann qui vont reprendre l'activité de Christian le 1^{er} janvier prochain. 7 adhérents.

Actualité : Christian nous a présenté *Ona et Yoann* qui nous proposeront leurs légumes le 1^{er} janvier prochain. En effet, **Christian arrête son activité le 31 décembre 2018**. Il travaille déjà avec Ona et Yoann pour faire le lien. Nous serons leur première Amap. Ona a commencé le maraîchage il y a 3 ans et son compagnon Yoann s'associe avec elle cette année. Ils sont installés à Plouay sur 2 hectares de terre. Ils travaillent comme Christian, en agriculture biologique. Ils projettent de faire plusieurs distributions en doublon avec Christian au moment de la transition. Ona et Yoann sont les voisins de Séveryne, notre productrice de poulet. Ils se sont installés en même temps. Nous souhaitons **organiser une visite chez eux** pour découvrir le lieu où seront cultivés nos légumes et aussi pour les rencontrer dans un autre contexte que les distributions. Ce sera peut-être l'occasion d'associer cette visite à la prochaine AG en septembre. **VENEZ NOMBREUX !!!!!**
Véronique restera la référente des légumes.

Le point avec les producteurs pour la prochaine saison :

- **Séverine** continue à nous proposer des poulets. Tout va bien pour elle et *Pascale* reste référente.
- **Sébastien** est très satisfait de son fonctionnement. On continue les œufs toutes les semaines. *Brice* devient le nouveau référent de ce produit. Une porte ouverte serait appréciée pour découvrir les youttes des poules...
- **Nicolas** continue aussi avec nous (vinaigre, jus de pommes...) et viendra également nous proposer les nouveaux produits de sa compagne : les yaourts végétariens et autres produits originaux à découvrir. Pour Nicolas, c'est difficile. Sa micro-ferme connaît des difficultés (virus, gel...). Mais il tient bon. Référent : *Anthony*. Référente des yaourts végétariens : *Alena*.
- **Marylène** continue le pain pour l'instant car si les contrats ne sont pas assez nombreux elle devra arrêter. Marylène cultive aussi ses céréales et élève des

brebis et des agneaux. Elle a besoin de notre soutien ! Mangez de son pain, il est TROP bon !!! Nouvelle référente : *Danièle Rival*.

- **Marie-Laure Descreux**, productrice de fromages de chèvre revient la prochaine saison. *Hélène* reste référente. Début : 16 avril et tous les 15 jours.
- **Christelle Belamy** continue à nous proposer ses pizzas bio. Elle aussi aimerait nous en livrer plus ! Référent : *Hélène*.

Quelques chiffres : Nous finissons cette saison avec 33 adhérents, 31 paniers légumes et 18 contrats pain. On vise les 40 paniers !

Alors n'hésitez pas à en parler-en autour de vous ! :-)

Notes : Keramap a voté le budget (cf. tableau disponible dans le classeur) et une augmentation de l'adhésion qui passe de 3 à 5 euros, car nous n'avons pas assez de budget pour fonctionner. Nous allons aussi adhérer à l'association Terre de liens Bretagne qui a pour co-président Nicolas (40 euros).

Remarques diverses :

Nous pourrions proposer d'autres produits comme le fromage de vache, le beurre, les yaourts, tisanes et champignons mais il faudrait des **référents**. Une référence ne veut pas dire que l'on doit être présent à toutes les distributions. Il faut juste récupérer les contrats et faire le point sur les chèques une fois tous les 6 mois. Mais le plus intéressant c'est la relation que l'on établit avec le ou la productrice. **LANCEZ-VOUS !!**

Merci pour les temps que vous donnez pour les permanences. Sans vous Keramap et Cie ne pourrait pas vivre !

Coups de pouce :

- Terre de lien Bretagne a besoin de soutien financier. Si vous voulez soutenir le travail de cette association à titre individuel, n'hésitez pas à adhérer.
- Christian demande si les personnes qui ont des paniers à 6 euros accepteraient de passer à des **paniers à 8 euros** afin de l'aider à combler un déficit financier. *C'est une proposition pas une obligation*.

Attention : PAS DE DISTRIBUTION LES LUNDIS 2 AVRIL ET 21 MAI. Elles sont reportées aux mardis suivants, le MARDI 3 AVRIL et le MARDI 22 MAI (cause : lundis fériés). Merci pour votre compréhension.